

Guide pratique

Procédure d'inscription



1. Faire la pré-inscription en ligne sur

<https://preinscriptions.ecoledirecte.com/?RNE=0221033D>

Important : les bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année dernière vous seront demandés. Assurez-vous en amont d'être en possession de ces fichiers (taille maximum 10Mo) afin de pouvoir finaliser votre démarche.

2. Une fois la pré-inscription complétée, **prendre rendez-vous** avec le directeur ou responsable de filière. Pour cela, contacter le secrétariat au 02 96 42 52 00 taper 1
3. A l'issue de l'entretien, **un avis vous est donné**, confirmé ensuite par courrier ou courriel
4. A réception de cet avis, si favorable, **compléter le dossier en déposant les documents demandés sur Ecole Directe** (un code de 1^{ère} connexion vous sera communiqué)
5. Le lycée transmet la circulaire de rentrée en juin, derniers dépôts de documents pour début juillet.

Pièces à déposer obligatoirement au dossier :

- La copie des bulletins scolaires de l'année 2023-2024
et relevé de notes ou bulletin de début de cette année 2024-2025

Bourses du Ministère de l'Agriculture

Le Lycée La Ville Davy relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. La gestion des bourses nationales d'études du second degré relève de ce même ministère.

- **Si vous pensez être bénéficiaire,**
vous pouvez établir une estimation du montant de la bourse auquel vous prétendez en vous connectant sur le site :



<https://calculateurbourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

- **Si vous êtes bénéficiaire,**
vous cocherez la case « demande de dossier de bourse » sur le dossier d'inscription mis à votre disposition **après le rendez-vous avec la direction.**

Transports scolaires 2025 / 2026

- **Transports LA VILLE DAVY**

Liaisons quotidiennes			Liaison hebdomadaire
Liaison PLOUGUENAST - LA VILLE DAVY	Liaison MESLIN - LA VILLE DAVY	Liaison ST CARREUC - LA VILLE DAVY	Liaison LOUDEAC - LA VILLE DAVY
350€/an	240€/an	350€/an	260€/an
PLOUGUENAST - Cimetière	MESLIN	ST CARREUC - Le Bourg	LA MOTTE
GAUSSON - Église	TREGENESTRE	ST CARREUC - La Ville Es Bruyère	LOUDEAC
PLEMY - Salle Khéops	POMMERET	PLOEUC L'HERMITAGE - Carrefour	PLEMET
HENON - Le Bourg	QUESSOY - Carnonen	PLOEUC L'HERMITAGE - Caribet	ST GILLES DU MENE
LA VILLE DAVY	QUESSOY - Crézouard	PLAINTEL - Le Bourg	COLLINEE
	LA VILLE DAVY	PLAINTEL - Malakoff	LA VILLE DAVY
		PLEDRAN - Les Coteaux	
		PLEDRAN - Le Bourg	
		PLEDRAN - Bel Air	
		QUESSOY - L'Hôpital	
		LA VILLE DAVY	

Arrivée pour 8h25 et départ entre 16h30 et 16h40

Les circuits sont réétudiés à chaque rentrée **selon les demandes d'inscription** (légères variantes d'itinéraire, d'horaire ou de lieux d'arrêt selon le nombre d'élèves).

Le coût du transport est intégré à la facture annuelle.

Consultez les horaires sur notre site rubrique inscription / Transports scolaires

- **Transports BREIZH GO - Région Bretagne**

Circuits scolaires quotidiens

> 010403 – 1A

Lamballe Gare - Lamballe Ville Es Lan - Yffiniac - Quessoy - La Ville Davy

> 010405 – 1A

Bréhand - St Glen - Trébry - Trédaniel - Plémy - Hénon - St Carreuc - Quessoy - La Ville Davy

Autre circuit

> Ligne 8 – St Brieuc – Moncontour – Merdrignac
St Brieuc - Trégueux - Languieux - Yffiniac - Plédran
- Quessoy - La Ville Davy

Retrouvez sur le site de la Région Bretagne (www.breizhgo.bzh > transports-scolaires) les horaires, les lieux d'arrêt et le formulaire d'inscription. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service transports au **02 99 300 300**. Les demandes doivent être faites dans les délais pour éviter une majoration de tarif.

Frais de scolarité et de pension

Tarifs 2025/2026

Le forfait annuel dépend de la classe et du régime : interne, demi-pensionnaire, externe.

Le tarif indiqué tient déjà compte de la réduction pour stages et absences prévues.

La contribution est lissée sur l'année et payable en 10 mensualités d'octobre à juillet le 10 du mois.

Coût = contribution familiale + Frais Pédagogiques + Projets Pédagogiques + Pension ou ½ pension
(sous réserve de modification)

Forfait annuel	Contribution des familles	Frais pédagogiques	Projets pédagogiques (Pour info en 2024-2025)	Internat	DP 4 Jours	DP 3 Jours	DP 5 Jours
1e G	837	172	140+75	2 501	980		1 227
Term G	837	172	140	2 501	980		1 227
1e STAV PA ET AME	837	172	370+170+75	2 361	920		1 149
1e STAV SMR	837	172	370+90+75	2 361	920		1 149
Term STAV PA ET AME	837	172	170	2 361	920		1 149
Term STAV SMR	837	172	85	2 361	920		1 149
1e Pro CGEA	837	172	55+75	2 205	868		1 087
Term Pro CGEA	837	172	50	2 137	832		1 050
1e Pro SAPAT	837	172	160+75	2 137	832		1 050
Term Pro SAPAT	837	172	55	2 205	863		1 087
1e Pro GMNF	837	172	300+30+75	2 137	832		1 050
Term Pro GMNF	837	172	180+60	2 205	863		1 087
2nde Générale	837	172	125	2 428	952		1 191
2nde PA (CGEA)	837	172	175+50+75	2 288	884		1 118
2nde Pro NJPF	837	172	75	2 288	884		1 118
2nde Pro SAPAT	837	172	100+75	2 288	884		1 118
Quatrième	837	172	120+80	2 501	980		1 227
Troisième	837	172	120+250	2 501	980		1 227
CAPA 1 MA	837	125	105	2 205	832	638	
CAPA 2 MA	837	125	105	2 059	790	601	
CAPA 1 SAPVER	837	125	115	1 768	832	638	
CAPA 2 SAPVER	837	125	160+75	1 654	790	601	
BTS ACSE 1	837	1 000	500+150				
BTS ACSE 2	837	1 000	500				

Equitation	83
Option VTT	83
Section VTT	120
SIG DRONE	83

Le changement de régime ne peut se faire qu'à chaque période de vacances

Les élèves déjeunant le mercredi midi seront facturés de l'ensemble des mercredis en décembre.

Les frais pédagogiques comprennent les visites (entrées et déplacements) ; les photocopies distribuées en cours ; les intervenants extérieurs.

Les projets pédagogiques envisagés concernent :

- **Les activités , les stages et sorties pédagogiques :** étude de milieux naturels en 1^{ère} G ; stage entrée en Term G ; stages « territoire » et EIL en STAV ; projet en CGEA et en SAPAT ; stages collectifs en 1^{ère} GMNF; stage en Auvergne et projet en 2^{nde} Pro PA ; sorties pour les 2^{nde} Pro SAPAT ; projets en CAPa MA; sorties en CAPa SAPVER ; projet histoire-géo en 4^{ème} ; voyage d'étude en 3^{ème} ; théâtre en 2^{nde} générales ; chantier pédagogique en Term GMNF.
- **Les formations :** Premiers Secours (PSC1) CAPa 2, 2^{nde} pro et 1^{ère} pro, 1^{ère} G, 1^{ère} STAV ; MAP pêche 1^{ère} GMNF ; examen Piégeur Term GMNF.
- **Les tenues professionnelles obligatoires** pour les 2^e bac pro et les CAPa MA 1^{ère} année.

Livres

- Les manuels scolaires sont fournis en début d'année à chaque élève. Le montant de la caution est prélevé tout au long de l'année sur vos factures. En fin d'année, les manuels doivent être tous restitués en bon état. La caution vous sera alors remboursée proportionnellement en cas de perte ou de détérioration des manuels.
- En cours d'année, des livres de poche pourront être étudiés et facturés en plus du forfait annuel.

La Ville Davy
| Quessoy

Portes ouvertes 2025

Collège 4^e - 3^e	Samedi 1 février 9h - 17h
Lycée pro	Vendredi 14 mars 17h - 20h
Lycée général et techno	Samedi 15 mars 9h - 13h
Pôle supérieur	Vendredi 16 mai 17h - 20h
Apprentissage	
Formation adulte	

02 96 42 52 00 www.lavilledavy.fr Quessoy (22)

Rendez-vous adulte(s) et élève

avec le directeur ou coordinateur de filière

.....

le à